

**Compte rendu de la séance ordinaire**  
**du Conseil Municipal**  
**du jeudi 25 janvier 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-cinq janvier, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

**Présents :**

MM. Jean-Luc BOIVIN - Régis CHERBONNEAU - Robert CORMIER - Adrien DELAUNAY - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE  
Mmes Céline BRICAUD - Céline RENAUDIER

**Excusés :** Céline PLANCHENAUULT - Serge DEFRANCE

**Secrétaire de séance :** Adrien DELAUNAY

Le compte-rendu de la dernière séance est validé.

**1 - Achat de matériel**

Une étude pour l'achat d'une masse d'une tonne pour le tracteur va être faite, avec plusieurs devis.  
Le Conseil municipal demande à avoir plusieurs devis pour le remplacement du Kubota (tracteur tondeuse)

En ce qui concerne les travaux des toilettes publiques, trois devis ont été reçus :

Pour l'électricité : 876.50 €

Pour la plomberie : 874.72 €

Pour les cloisons : 985.51 €

Pour la porte : 1 583.94 €

**Délibération 2018-01-A**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte les devis : d'électricité, de plomberie, de cloisons comme détaillés ci-dessus.
- demande deux devis supplémentaires pour la porte
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent.

**2- Limites d'agglomération**

La Direction Départementale des Territoires a demandé à Madame le Maire de mettre à jour l'arrêté concernant le changement des limites d'agglomération de Daon.

Le Conseil Municipal demande plus de temps pour prendre cette décision afin de prendre des renseignements auprès de la DDT.

**3 - Aménagement du bourg**

Une réunion est prévue jeudi 1<sup>er</sup> février prochain à 19 h 00 à la salle des associations, avec les habitants de la Rue Dominique Godivier pour présenter les aménagements prévus pour cette Rue.

Un courrier sera envoyé aux habitants de la Rue Abbé Bernier, pour leur demander leur avis sur un éventuel changement de sens de circulation de cette Rue.

**4 - Ressources Humaines**

Madame le Maire transmet les curriculum vitae et les lettres de motivations des candidatures au poste de secrétaire de Mairie. L'annonce est en ligne sur la bourse pour l'emploi du centre de gestion de la Mayenne jusqu'au 15 février prochain.

Une commission Ressources Humaines se tiendra le 8 février prochain à 16 h dans la salle du conseil pour établir la fiche de poste de ce remplacement.

**5 - Questions diverses**

**Lotissement**

Une rencontre avec Monsieur le Préfet aura lieu prochainement pour discuter du lotissement.

Les élus vont retravailler leur dossier en étudiant les « dents creuses » et les logements vacants, pour repasser à la CDPENAF, avec les services de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier.

Les travaux du lotissement pourront débiter, une fois que l'étude de la carte communale sera commencée.

Il faudra effectuer un permis d'aménager d'une première tranche de cinq lots.

### Portage de repas

L'Auberge étant fermée depuis le 31 décembre dernier, les personnes âgées ne bénéficient plus du portage de repas. Les élus vont chercher une solution pour que ce service soit repris.

### Motocross

L'association « Daon MX », cherche un terrain pour organiser la prochaine édition du « motocross » d'octobre. Elle demande à la Municipalité si le terrain du nouveau lotissement pourrait accueillir cet évènement.

Les élus se rapprocheront de l'association pour trouver une solution.

Si un administré, propriétaire d'un terrain de plus d'1ha est volontaire, merci de vous adresser à l'association « Daon MX ».

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mercredi 21 février 2018 à 20 h 30.**

**Madame le Maire lève la séance à 22 h 30.**